

# DROIT DU TRAVAIL COMPARÉ EN ASIE

INDE, CHINE, JAPON



1 jour

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### LES RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL EN INDE, CHINE ET JAPON

- › Sources du droit du travail
- › Formalités d'embauche
- › Fixation du salaire : application d'un salaire minimum le cas échéant
- › Contrat de travail : nature du contrat, durée
- › Modalités de rupture du contrat de travail : démission, licenciement

#### Exercices pratiques

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- › Horaire légal du travail
- › Congés payés, jours fériés

### RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

- › Représentation des salariés
- › Conventions ou accords collectifs

### OBJECTIFS

- Connaître les dispositions applicables en matière de droit du travail dans les principaux pays d'Asie : Inde, Chine et Japon.
- Prendre en compte les spécificités des contrats et des conditions de travail dans ces pays.
- Analyser les obligations de l'employeur.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant la législation du travail
- Une formation qui favorise la compréhension des concepts par des exemples concrets

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

